

ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Jean-Claude FLORY
Député de l'Ardèche
Maire de Vals les Bains

Monsieur Philippe MARZOLF
Commission Nationale du Débat Public
6 rue du Général Camou
75007 PARIS

Réf. : JCF/FB/MD/06.04/441
PJ : Article du DL du 8 avril 06

Aubenas, le 24 Avril 2006

Monsieur,

Comme le souligne tristement la "Une" du Dauphiné Libéré du 8 avril 2006, l'autoroute A7 a été le théâtre d'un accident de poids lourd pour la quinzième fois depuis le début de l'année.

Cette dimension de sécurité routière mérite à mon sens d'être étudiée et débattue dans le cadre du débat public en cours sur l'avenir de la politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien, et ce s'agissant particulièrement de la gestion du risque majeur. J'entends par là que les pouvoirs publics doivent se donner les moyens d'anticiper les risques climatiques, industriels, chimiques, nucléaires auquel est particulièrement soumis le couloir rhodanien, entre Lyon, Valence, Avignon tant au niveau de l'autoroute A7 que de la RN 7.

Que ce serait-il passé le 7 avril dernier si la cargaison du camion qui s'est renversé, au lieu d'être constituée de balles de papier avait été composée de matières toxiques ?

Sur l'axe rhodanien, la circulation routière, autoroutière, ferroviaire (voire fluviale par endroit) est concentrée dans un corridor de quelques centaines de mètres. En cas d'accident majeur (le rôle des responsables publics n'est-il pas d'envisager le pire, étant entendu qu'en la matière de transports le risque est fort et le pire pouvant se présenter à tout moment...), le blocage total du couloir rhodanien aurait des conséquences graves pour les personnes de passage et les populations résidentes.

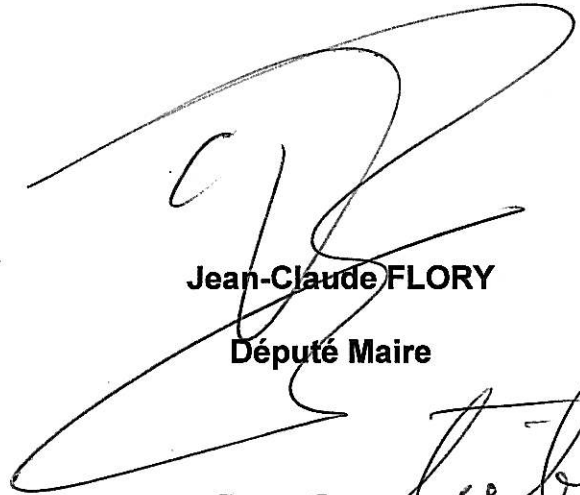
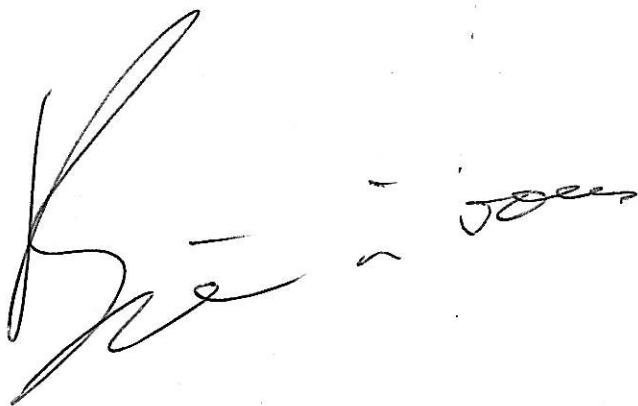
Face à cet enjeu et ces risques majeurs, je souhaiterais connaître le plan de prévention prévu, les statistiques détaillées des accidents connus ces dix dernières années particulièrement au niveau routier et autoroutier, ainsi que les solutions alternatives retenues à ce jour.

Je suis à cet égard intimement convaincu de l'intérêt de la modernisation d'axes de délestage transversaux pour pouvoir "sortir" et réorienter des véhicules hors du couloir rhodanien en cas de scénario de crise majeure. Je pense en particulier à la route nationale 102 pour les flux nord/sud pour rejoindre par Aubenas les destinations d'Alès, Nîmes ou via le RN 88, l'Autoroute A75 vers Montpellier, le Grand Est ou le Sud-Ouest.

Quelques voies transversales bien choisies présentent en effet un intérêt public majeur lié au rôle stratégique qu'elles peuvent jouer en cas de graves problèmes ou accidents.

Je vous serais reconnaissant de me faire part de votre analyse détaillée sur cette problématique ainsi que sur ces réalités statistiques.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations



Jean-Claude FLORY

Député Maire

*Voilà donc une contribution
complète.*